Centre
de services scolaire
au Coeur-des-Vallées
Québec

École du Sacré-Cœur – Centre de service scolaire au Cœur des Vallées

À la séance du Conseil d'établissement de la susdite école tenue le mercredi 27 janvier 2021, par vidéoconférence TEAMS, à 18 h 30.

Parents présents :

Sont présents :
Karine Lanthier
Anouk Lalonde
Francis St-Jean
Roxanne Charron-Faubert
Nathalie Beaudoin
Francis St-Jean

Membres de l'école:

Sont présents :
Marie-Michelle Bédard Tremblay, directrice
Jovette Babin, enseignante
Johanne Edgar, enseignante
Marilaine Judge, enseignante
Karine Séguin, orthopédagogue
Josée Laviolette, Responsable du service de garde par intérim

Sont absents :
Josiane Lapointe, Alexandra Dault

1. Ouverture de l'assemblée, présences et quorum

Madame Roxanne Charron-Faubert, présidente, ouvre la rencontre à 18h31. Elle procède à la vérification des présences par vidéoconférence et confirme qu'il y a quorum.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour :

Il est proposé par Monsieur Francis St-Jean et appuyé par Madame Karine Lanthier que l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉ à l'unanimité

3. Présentation de la direction

Mot de présentation de la nouvelle directrice Madame Marie-Michelle Bédard Tremblay qui a débuté ses fonctions en tant que directrice de l'école du Sacré-Cœur le 7 janvier 2021.

4. Adoption du procès-verbal du CÉ régulier du 25 novembre 2020

L'adoption du procès-verbal du 25 novembre 2020 est reportée au prochain CÉ le 7 février 2021.

5. Parole au public

Aucun public

6. Visionnement de 2 Capsules CÉ

Visionnement des capsules 3 et 4.

7. Points de décision :

I. Rentabilité du service de garde lors des journées pédagogiques

I. Rentabilité du service de garde lors des journées pédagogiques
Josée Laviolette et Madame Bédard Tremblay font la présentation d'un document avec plusieurs scénarios possibles, il est suggéré de prendre le scénario de 55 inscriptions par journées pédagogiques.

Roxanne demande d'avoir plus d'information concernant la décision qui avait été prise l'année dernière de baisser le tarif de 2$ par jour. La direction fera un suivi et nous reviendra avec plus d'informations.

Nous procédons à un vote, il a été voté à l'unanimité pour le scénario de 55 enfants par journée pédagogique.

ADOPTÉ à l'unanimité

8. Points de consultation

I) Date de l'AGA 2021-2022.
II) Plan triennal de répartition et de destination des immeubles pour l'année scolaire 2021-2022 à 2023-2024.
III) Acte d'établissement 2021-2022

I) Madame Bédard Tremblay propose que la prochaine date l'AGA 2021-2022 soit le 9 septembre 2021 à 18h30. Les membres sont en accord à l'unanimité.

II) Présentation du plan triennal de répartition des immeubles pour les années scolaires 2021-2022 à 2023-2024 aux membres. Francis demande des explications sur les maternelles 4 ans, la directrice mentionne que nous n'avons malheureusement pas pu ouvrir une classe de maternelles 4 ans, car notre capacité d'accueil ne nous le permet pas.

III) L'acte d'établissement 2021-2022 est présenté et tout est conforme.

9. Points d'information

I) Modification aux normes et modalités
II) Contrat du Studio Bulle

I) Modification aux normes et modalités, Madame Bédard Tremblay nous informe que le premier bulletin sera repoussé au 5 février comme demandé par le ministre de l'Éducation Jean-François Roberge.

II) Contrat Studio Bulle, le contrat a été renouvelé pour l'année prochaine. Madame Karine Lanthier mentionne que nous n'avons toujours pas reçu les photos de groupe en date du 27 janvier. La compagnie avait mentionné avoir eu des problèmes avec le dossier, mais nous n'avons eu aucun suivi par la suite. Madame Bédard Tremblay fera un suivi avec la compagnie et elle fera aussi un suivi sur le nombre de photos qui avaient été vendues.

8. Communication

I. Parole au délégué du comité de parents

Francis St-Jean mentionne qu'il n'y a pas eu de rencontre récente pour le comité, la prochaine rencontre aura lieu la semaine prochaine et il pourra nous donner plus d'informations au prochain CÉ.

II. Parole représentant des parents bénévoles (OPP)

Roxanne nous informe que la situation actuelle pousse l'OPP à attendre les différentes consignes avant d'agir. Madame Marilaine Judge demande si l'OPP à des projets pour l'activité de fin d'année. Roxanne explique qu'il est difficile de faire des projets avec la situation actuelle, mais que l'OPP vérifie les options.

III. Parole au personnel de soutien/service de garde

Aucun

IV. Mot du personnel enseignant

Aucun

V. Mot de la direction

Madame Bédard Tremblay avait déjà fait son mot en début de réunion.

VI. Mot de la présidence

Madame Roxanne Charron-Faubert remercie tout le monde. Elle mentionne qu'elle est satisfaite de la durée de la réunion.

9. Varia

Courriels pour les journées pédagogiques**.**

Madame Karine Lanthier mentionne qu'elle ne reçoit aucun courriel pour l'inscription aux journées pédagogiques. Madame Josée Laviolette mentionne qu'elle doit inscrire ses enfants au service de garde avec l'option sporadiquement, ce qui n'inclut aucune obligation d'y aller, mais elle pourra recevoir tous les courriels d'informations.

Madame Bédard Tremblay propose d'envoyer un courriel d'information à ce sujet à tous les parents, ce qui pourrait aussi monter le ratio d'inscriptions aux journées pédagogiques.

10. PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre du CÉ se tiendra le mercredi 17 février 2021 à 18h30.

11. Levée de la séance

Levée de l'assemblée à 19h38.

Levée de la séance du CÉ ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ